

D 1063 CHILI: INCIDENTS A LA VICTORIA

Le climat politique est toujours aussi tendu dans le pays (cf. DIAL D 1050 et 1053). Les "journées de protestation nationales" se succèdent périodiquement. A l'occasion du 12e anniversaire de la prise de pouvoir du général Pinochet, le 11 septembre 1985, des échauffourées ont opposé manifestants et policiers. Le quartier populaire de La Victoria, banlieue de Santiago, a été à nouveau le théâtre d'incidents: cette fois, c'est le maire du quartier qui a été pris à partie par la foule. Le P. Pierre Dubois, curé de l'endroit, s'est trouvé une fois de plus au coeur des événements, ainsi que le lecteur s'en rendra compte dans le récit ci-dessous. On se souvient que c'est à La Victoria qu'avait été tué par une balle perdue le Père André Jarlan alors qu'il priait sur sa Bible (cf. DIAL D 965 et 1010).

Note DIAL

DÉCLARATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE SANTIAGO

Suite aux incidents survenus dans le quartier de La Victoria, dans l'après-midi du 11 septembre, l'archevêché de Santiago a transmis à l'opinion publique le rapport, digne de foi, des faits auxquels a été mêlé le P. Pierre Dubois.

Il est clairement expliqué dans ce rapport que le P. Pierre n'a fait qu'avertir le maire de San Miguel, qui se trouvait dans le quartier, des incidents prévisibles s'il insistait pour parler aux habitants, vu la tension régnante à La Victoria. Les faits qui se sont malheureusement produits sont venus confirmer les appréhensions du prêtre, lequel a cherché en permanence à ramener le calme parmi la population.

Il est parfaitement clair que le P. Pierre Dubois, en tant que curé de Notre-Dame de La Victoria, n'a aucune autorité pour refuser à quiconque l'entrée dans le quartier, et encore moins pour donner des ordres à ses habitants. Sa mission de pasteur lui confère une grande autorité morale que les habitants du quartier respectent car ils connaissent son esprit d'abnégation et la qualité de son dévouement sacerdotal.

RAPPORT DU P. PIERRE DUBOIS SUR LES ÉVÉNEMENTS SURVENUS LE 11 SEPTEMBRE DANS LE QUARTIER DE LA VICTORIA

1- Le 11 septembre, à 19 H, une forte tension s'est produite dans le quartier de La Victoria, suite à la présence d'un hélicoptère qui volait à basse altitude, lançait des grenades et éclairait le carrefour de la rue 30 de Octubre et du passage Eugenio Matte, au moment où deux véhicules occupés par des civils tournaient à ce carrefour en tirant sur des habitants. Il s'agissait d'une camionnette blanche à double cabine avec trois personnes à bord et une Opala couleur lie-de-vin avec quatre occupants.

2- Pour voir si quelqu'un avait été blessé, j'ai parcouru avec la Soeur Maria Inés et quelques autres personnes les rues 1° de Mayo, Departamental et La Feria; heureusement il n'y avait pas eu de blessés. Un fort contingent de l'armée chilienne stationnait à l'entrée du quartier. Nous sommes allés jusqu'à la rue Los Comandos (trois rues plus loin que La Feria). Il y avait

là une voiture blindée. J'ai essayé de parler à l'officier. Il est resté le visage fermé. Je me suis alors placé devant la voiture blindée, bien décidé à ne pas bouger quoi qu'il arrive. Je pense qu'il était environ 19 H 45.

3- Quelques minutes plus tard, probablement vers 20 H, le maire de San Miguel est arrivé dans le quartier et a arrêté son auto près de la voiture blindée. Il s'est présenté à moi car je ne l'avais pas reconnu. Il m'a dit qu'il voulait parler aux gens. Je lui ai d'abord conseillé puis l'ai supplié de ne pas le faire en raison des réactions prévisibles, en particulier la probabilité que son auto soit lapidée. Il a insisté pour dire que, comme maire, il devait s'adresser aux gens. Je n'ai plus rien dit et je suis resté devant la voiture blindée tandis qu'il se dirigeait, avec son seul chauffeur, vers un groupe de plusieurs centaines de personnes, peut-être cinq cents, qui se tenaient à distance des militaires, à hauteur du Passage 6 du quartier. Je n'ai pas été témoin de ce qui s'est passé au début de cette rencontre.

4- Avec la soeur, nous sommes restés devant la voiture blindée et nous avons même commencé à réciter le chapelet. Vers 20 H 10, les militaires ont reculé jusqu'à La Feria, mais je suis resté au même endroit pendant environ dix minutes pour empêcher que les jeunes avancent vers La Feria et jettent des pierres. A une soixantaine de mètres en direction du quartier, le maire était toujours là et le tumulte augmentait. La soeur est demeurée sur place tandis que je me rendais à l'endroit où se trouvait le maire.

5- Le maire était sur le toit de sa voiture et essayait de parler aux gens qui le huaient. Ils avaient barbouillé des slogans sur l'auto, dégonflé les roues arrière et tordu la plaque, entre autres choses. Quand il m'a vu, il m'a demandé d'ordonner aux gens de se taire et de le laisser parler. Je lui ai dit que cela lui était arrivé parce qu'il ne m'avait pas écouté. Que je ne commandais pas les gens, mais qu'ils tenaient compte de mon avis dans la mesure où je gagnais leur confiance. Je lui ai rappelé que, quand il m'avait rendu visite après la mort d'André Jarlan, il m'avait proposé de travailler ensemble. J'ai alors ajouté que cela n'était pas possible si les conditions de la confiance n'étaient pas réalisées. Ces conditions dépendaient de sa réponse à la question suivante: "Monsieur le maire, êtes-vous disposé à tout faire pour que ne pénètrent plus dans le quartier des forces de l'ordre qui tirent sur les gens?" Il ne m'a pas répondu qu'il était disposé à cela. J'ai ajouté qu'à l'instant même des gens en civil avaient tiré sur la population et qu'il n'avait rien dit. Après m'avoir écouté, les gens ont applaudi. Mais il continuait de dire que j'avais l'autorité suffisante pour faire taire les gens, et que si je ne le faisais pas c'est parce que je ne voulais pas. Alors j'ai dit aux gens: "Monsieur le maire me demande de vous dire de le laisser parler, et que vous vous taisiez pour qu'il puisse dire ce qu'il a à dire." Il a réussi à dire quelques mots sur ce qu'il avait fait de bien à La Victoria. Mais il n'a pas pu en dire plus. Je lui ai demandé de ne pas insister, en ajoutant que nous allions l'aider à repartir. Il a déclaré qu'il ne le pouvait pas à cause des roues à plat.

6- J'ai envoyé chercher ma pompe à auto chez moi, j'ai passé ma lampe électrique au chauffeur et des gens parmi les plus responsables ont fait la chaîne pour qu'il puisse travailler, en prenant soin que, pendant qu'il retirait la roue de secours du coffre, personne ne vole une guitare qui s'y trouvait. Quand il était d'un côté de la voiture, les gens essayaient de se rapprocher de l'autre. J'ai dû monter sur le toit pour mieux garder la voiture. A un moment donné, le maire m'a dit que quelqu'un l'avait pris par la tête et il a exigé de moi que je demande au coupable de se présenter. J'ai répondu au maire: "Comment voulez-vous que je le fasse s'il a toute une armée derrière lui?" Après qu'une roue arrière ait été changée, des jeunes ont mis à plat la roue avant qui était encore gonflée. Alors le chauffeur a décidé de reculer comme ça.

7- L'auto du maire a commencé à faire marche arrière. Des pierres ont atteint la voiture. Je suis monté sur le capot pour protéger le pare-brise. Un groupe essayait de faire la chaîne pour retenir les gens. Le maire a marché à pied, à côté d'une religieuse. A un moment donné, la voiture a dû passer sur un reste de brasier. J'ai eu peur quand j'ai vu de la fumée sous la voiture et je suis descendu du capot. C'était à quelques rues de La Feria. Le maire s'est détaché du groupe pour rejoindre les militaires. C'est alors qu'ils se sont mis à tirer à balles et à plombs. La Soeur Maria Inés a reçu des plombs en dessous de l'œil; et Gaston Chamorro, âgé de plus de 50 ans et l'un des rares hommes adultes qui avait en permanence essayé avec moi de maintenir le calme, est tombé gravement blessé de deux balles, dont une à l'abdomen.

8- Au moment où je suis arrivé près de l'officier, le maire a commencé à m'accuser de tout ce qui s'était passé. Il y avait, parmi les militaires, des civils qui me prenaient en photo et enregistrèrent ce que je disais. L'officier a dû demander au maire de le laisser parler avec moi pour voir comment calmer les gens. Nous nous sommes mis d'accord que je m'efforcerais de contenir les gens au delà du premier carrefour et qu'ils ne feraient pas usage de leurs armes, ce qu'ils ont effectivement réalisé. Au bout d'un certain temps, des gens ont commencé à coller des bougies par terre dans la rue 30-de-Octobre, ce qui a eu pour conséquence d'occuper les gens et de faire baisser la tension. Trois carrefours plus loin on entendait une cassette qui passait les chants que nous avons enregistrés pour l'anniversaire de la mort d'André. Plusieurs personnes sont parties pour aller écouter. Au bout d'une heure, une heure et demie, après des discussions avec l'officier pour régler certains problèmes comme celui des ambulances pour évacuer les blessés, en particulier le plus gravement atteint, ne sont restés au coin des rues que les habitants proprement dits. Je me suis alors retiré peu à peu du milieu des gens au fur et à mesure que le calme revenait.

9- Je tiens à signaler

a) que l'augmentation progressive de la tension a été essentiellement due à l'action des carabinieri au début, à celle des deux voitures de civils tirant sur le quartier, au vol de l'hélicoptère et à la présence et à l'action des militaires. A quoi il faut ajouter la "visite" du maire qui a donné à la situation un caractère évident ou de folie ou de provocation;

b) que la notion d'autorité que m'ont attribuée le maire et les autorités relève d'un grand malentendu: je ne suis pas un officier qui donne des ordres, et ils sont exécutés. Je suis une personne qui obtient quelque chose des gens dans la mesure où ils ont confiance en moi, dans la mesure où ils savent que je me bats pour la vérité et que je ne me prête pas à des manipulations d'aucune sorte. Devant les militaires, j'ai dit qu'il fallait "faire la part du feu", au sens de l'expression française pour dire que, dans certaines situations, on ne peut obtenir tout ce qui serait souhaitable: par exemple, si je demande à des jeunes de ne pas lancer de pierres et de ne pas crier, je n'obtiens rien, mais si je leur demande de ne pas lancer de pierres, je dois supporter leurs cris comme un moindre mal et comme une façon de "canaliser" leur agressivité.

c) J'ai demandé à l'officier pourquoi ils prenaient tant de photos, s'ils préparaient mon expulsion... Il m'a répondu qu'il ne contrôlait pas tous les gens qui étaient à ses côtés. Quand j'ai reçu une pierre lancée de l'endroit où se trouvaient les militaires, je suis allé lui dire. Il m'a répondu qu'ils ne lançaient pas de pierres. J'ai alors répliqué: "Rappelez-vous qu'il y en a d'autres ici que vous ne contrôlez pas."

P. Pierre Dubois
curé de Notre-Dame de La Victoria

Santiago, le 12 septembre 1985

[Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL]

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 360 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441